

# Demande de classification



## "Match Sensible"



Les demandes doivent parvenir au District au minimum **15 jours** avant la rencontre

Pour toutes les demandes en dehors de ce délai il sera appliqué selon le cas les amendes ci après :

**Hors délai : Moins de 15 jours à 48h avant le match :** Amende au club demandeur de 50 euros + Frais du délégué (50 euros)

**Hors délai : Moins de 48h avant le match :** Amende au club demandeur de 85 euros + Frais du délégué (50 euros)

**Nom du demandeur :**  CLUB de .....n°affiliation.....  
 CDPME  
 COMMISSION DE DISCIPLINE

Match N° .....catégorie :.....Division :.....Poule :.....

Equipe recevante :.....Equipe visiteuse :.....

Date de la rencontre :.....Heure.....

Adresse précise de la rencontre :.....

**Nom et prénom du Référent sécurité (SUR CETTE RENCONTRE) :** .....

N° de licence : ..... N° de téléphone .....

La présence de cette personne est OBLIGATOIRE du début à la fin de la rencontre (de l'arrivée dans les installations sportives des « OFFICIELS » au départ des installations sportives de ceux-ci).

### MOTIF DE LA DEMANDE

**Dispositif** : Arbitre(s) : 1 ou 3  
(entourez votre choix)

Délégué du District :



Présence Policière :



Les frais des Officiels (Arbitre(s) & Délégué) sont à la charge du club demandeur, à l'exception de(s) l'arbitre(s) pour les rencontres couvertes automatiquement et qui restent à la charge du Club recevant

### Classification du risque cochez la ou les case(s) correspondante(s) :

**Niveau 1** : Risques liés aux spectateurs (forte affluence, médiatisation, présence de personnalités)

**Niveau 2** : Risque lié à un contentieux entre clubs (hors contexte sportif). Incidents antérieurs liés à un contentieux entre supporters avec antécédents match « aller »

**Niveau 3** : Risques liés à un contentieux liés à événements sportifs (bagarre générale, coups à arbitre, retour vestiaires difficiles avec échauffourées)

**Niveau 4** : Risques liés à un contentieux extra sportif (lycée ou autres) connus, via source du club ou réseaux sociaux avec menaces sur la rencontre.

**Niveau 5** : Cumul d'au moins 2 critères précédents (quels que soient les niveaux)

**Tampon du club :**

**Nom & Prénom :** ..... du signataire  
(Président ou Responsable Sécurité)

Signature

# QUESTIONNAIRE OBLIGATOIRE

Avez-vous pris contact avec le référent sécurité du club adverse :  OUI  NON

Avez-vous informé votre municipalité des risques liés à la rencontre :  OUI  NON

Quelles sont les dispositions prises ou prévues par le **club adverse et votre municipalité** :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

## **CADRE RESERVE AU DISTRICT**

Visa de la CDPME : .....

Disposition(s) prise(s) par CDPME : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Dossier traité par : .....Signature

### **Responsabilité du club :**

Quelles que soient les conditions d'une rencontre, le club recevant sera tenu pour responsable en ce qui concerne l'intégrité physique des joueurs, dirigeants et officiels de la rencontre.

Il en est de même pour la tenue des supporters et autres spectateurs.

Le club recevant doit mettre tout en œuvre pour que la rencontre se passe dans les meilleures conditions possibles.